



## **Expérimentation de la dénationalisation complète de l'ESR ?**

**Un projet d'ordonnance** relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche est avancé par le gouvernement.

Ce projet porte une dérégulation complète de la gouvernance des établissements et sonne le glas de la démocratie universitaire. Les dérogations prévues concernant les modalités électorales, et mettent en cause une représentation directe et proportionnée des personnels et des usagers dans toutes les instances.

De même avec la notion « d'établissement-composante » on ne peut faire d'un établissement privé une composante d'un établissement public - en lui permettant de conserver sa personnalité morale et juridique - sans dénaturer l'un et l'autre. Cela attenterait aussi au monopole de la collation des grades universitaires par les établissements publics.

Enfin, sous couvert d'expérimentation, ce projet d'ordonnance implique une profonde restructuration du modèle français d'Enseignement supérieur et de Recherche alors qu'aucun bilan n'a jamais été tiré des réformes qui se sont succédé.

Pascal.anger@snepfsu.net